



OUVERTURE—INNOVATION—INTERCONNEXION—PARTENARIAT—ÉCO-RESPONSABILITÉ—RÉSEAU—AVENIR—MOBILITÉ—ACCÈS—EUROPE—TERRITOIRES—ÉVOLUTION
 PORTUGAL—UNITED KINGDOM—IRELAND—BELGIË—NEDERLAND—DANMARK—SVERIGE—SUOMI—EESTI—LATVIJA—LIETUVA—POLSKA—SLOVENSKO—ÖSTERREICH
 HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC ROUSSILLON—ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE—AQUITAINE POITOU CHARENTES—BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ—BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE—CENTRE
 CHARENTES—BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ—BRETAGNE PAYS DE LA LOIRE—CENTRE LIMOUSIN—HAUTE ET BASSE NORMANDIE—ÎLE DE FRANCE—LANGUEDOC

6 JUILLET 2009 : LE COMITÉ DES FINANCEURS LANCE L'ÉTAPE 2

Le Comité des Financiers du projet de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Poitiers-Limoges s'est réuni le lundi 6 juillet 2009, à Limoges. Il a validé les conclusions présentées par Réseau Ferré de France et a donné le feu vert à la poursuite du projet.

Inscrite au Grenelle de l'Environnement, la LGV Poitiers-Limoges permettra, d'ici 2017, de mettre Limoges à environ 2h00 de Paris et Brive-la-Gaillarde à environ 3h00. Mais au-delà, c'est à plus de 2 millions de voyageurs et à 8 départements, jusqu'à Cahors, Tulle, Aurillac, etc. que ce projet bénéficiera, grâce aux complémentarités avec le réseau TER : développement économique, aménagement, attractivité des territoires... C'est l'ensemble du Centre-Ouest de la France qui sera le grand gagnant de la LGV Poitiers-Limoges.

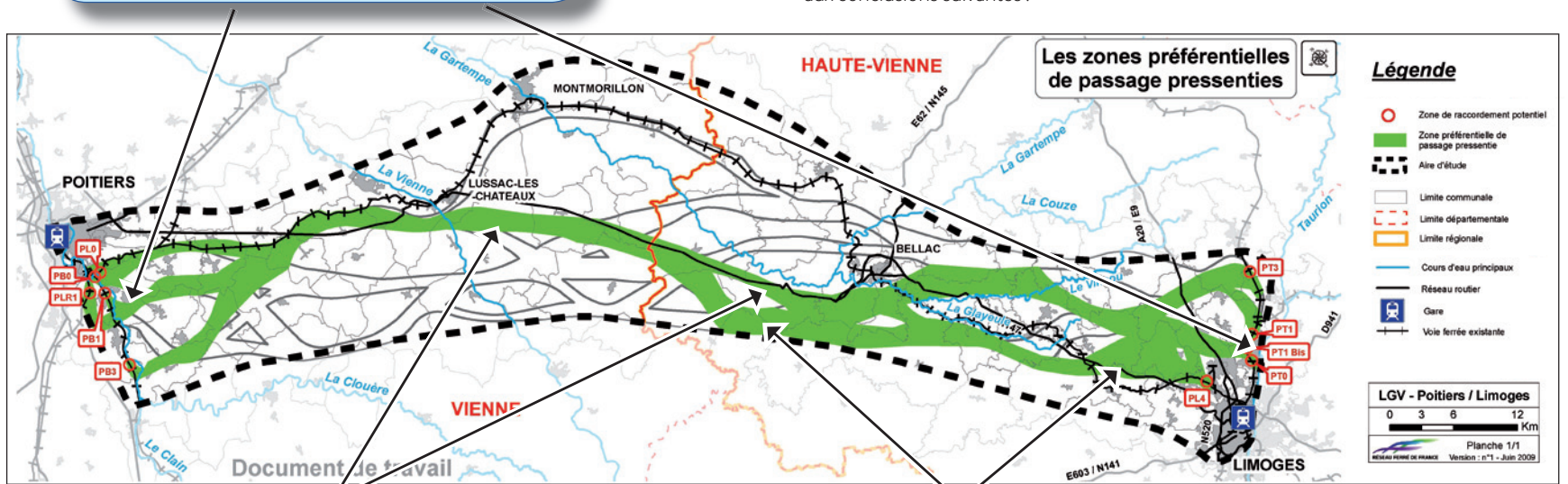
Le Comité des Financiers décide de la poursuite des études et de la concertation

Comme tout projet de cette nature, la LGV Poitiers-Limoges donne lieu, à des moments-clés, à des validations de la part de ses financeurs, réunis au sein d'un Comité. Celui-ci s'est réuni le 6 juillet dernier, à Limoges, sous la présidence de Mme RATTE, préfet de la région Limousin et préfet coordonnateur du projet. Le comité des financeurs a validé les conclusions proposées par Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage du projet.

Ces conclusions portent essentiellement sur deux aspects :

- le **programme fonctionnel** (voir encadré) ;
- les **zones préférentielles de passage (ZPP)** (voir carte ci-dessous) : il s'agit de couloirs à l'intérieur desquels le tracé de la LGV sera progressivement défini dans les mois qui viennent. À l'issue de la première phase des études et de la concertation, Réseau Ferré de France a abouti aux conclusions suivantes :

A ce jour, différents raccordements de la LGV aux lignes ferroviaires actuelles sont encore à l'étude, tant à Poitiers qu'à Limoges (5 hypothèses dans chaque cas)



La zone de passage définie entre Fleuré/Dienné et Bussière-Poitevine franchit la Vienne dans sa partie Nord plus étroite et évite la Gartempe

Entre Bussière-Poitevine et Saint-Jouvent, deux zones de passage sont encore possibles

La deuxième étape des études : vers la recherche d'un tracé

L'étape 2 qui s'ouvre maintenant va permettre de définir un tracé d'ici mi-2010. Dans un premier temps, elle s'attachera à compléter les études actuelles afin de définir, d'une part le meilleur raccordement possible à Poitiers et à Limoges, d'autre part la meilleure zone de passage entre Bussière-Poitevine et Saint-Jouvent. Ces décisions seront prises par le Comité des Financiers qui sera appelé à se réunir à nouveau avant la fin de l'automne 2009.

Cette deuxième étape sera menée, tout comme la première, **en concertation étroite avec les acteurs concernés** : élus locaux, collectivités locales, associations, représentants du monde économique, agricole, etc. Le public continuera d'être informé et sollicité. Au cours de l'étape 1, ce sont au total près d'une cinquantaine de réunions, dont 3 réunions publiques, qui ont été organisées par Réseau Ferré de France.



Réunion publique à Lussac-les-Châteaux - © RFF

Le programme fonctionnel contient les principales caractéristiques techniques du projet. Celles validées par le Comité des Financiers sont notamment les suivantes :

- Les trains de la future LGV s'arrêteront systématiquement à Limoges et Brive-la-Gaillarde, et pour leur très grande majorité, en gare de Poitiers ;
- La ligne se raccordera sur les lignes ferroviaires existantes ;
- La LGV accueillera des trains de voyageurs, le transport de fret étant assuré par le réseau existant ;
- Elle proposera entre 10 et 12 allers-retours par jour, dont 1 à 2 jusqu'à Cahors, 1 vers Lille et 1 vers Strasbourg ;
- Elle comportera une partie de voie unique.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Sur le projet :
RESEAU FERRÉ DE FRANCE
 Mission LGV Poitiers-Limoges
 3, rue de la République - 45000 Orléans
 Tél. : 02 38 83 30 82 - Fax : 02 38 83 30 90
 courriel : lgvpoitierslimoges@rff.fr
www.lgvpoitierslimoges.com

Sur la concertation :
GARANT DE LA CONCERTATION
 Michel PERIGORD
 Garant de la concertation
 BP 1 - 87110 SOLIGNAC
 garant.lgvpoitierslimoges@gmail.com

Les études de la LGV Poitiers-Limoges sont financées par l'Etat, les Conseils régionaux du Limousin et de Poitou-Charentes, les Conseils généraux de Haute-Vienne, Corrèze et Vienne, les Communautés d'agglomération de Limoges, Brive-la-Gaillarde et Poitiers, la Ville de Limoges et Réseau ferré de France.